

Info CAPD

- 1/ Mouvement 2020
- 2/ Mutations 2020
- 3/ Promotions (avancement accéléré, hors classe, classe exceptionnelle, protocole d'accompagnement)
- 4/ Congé formation professionnelle
- 5/ Liste aptitude direction
- 6/ Temps partiel

Les enseignants subissent, comme l'ensemble de la population les conséquences de la crise sanitaire actuelle sans précédent et dont personne ne maîtrise les conséquences.

La dotation ministérielle en postes pour la prochaine rentrée est si faible qu'elle ne permettra même pas de répondre aux « priorités » ministérielles de dédoublements en Education prioritaire et l'administration prévoit près de 150 fermetures de postes.

En conséquence, FO propose aux autres organisations syndicales de demander un moratoire sur toutes les opérations de carte scolaire et le report des CTSD, comme c'est déjà le cas dans plusieurs départements. Il est en effet inacceptable que la préparation de la rentrée se fasse dans le dos des collègues, alors que les écoles sont fermées, interdisant la possibilité de se mobiliser contre les fermetures de classes et pour les ouvertures pour la prochaine rentrée.

En tout état de cause et quelles que soient les circonstances, le SNUDI-FO défendra vos intérêts et vos dossiers.

Un groupe de travail CAPD est convoqué **jeudi 2 avril** (en audioconférence). Maintenu ou reporté, les élus du personnel FO vous informeront avant la tenue de cette instance et défendront les dossiers que vous avez confiés au syndicat.

Il n'est pas trop tard pour nous confier le vôtre !

Mouvement 2020



L'Administration nous confirme pour l'instant que le calendrier du mouvement est maintenu. Il dépend en partie des opérations de la carte scolaire qui sont suspendues dans certains départements. Dans les Bouches du Rhône, le CTSD carte scolaire a été reprogrammé au 3 avril.

Vous retrouverez tous les documents mis à jour sur notre site → [ICI](#)

Les RIS spéciales mouvement ont été annulées pour cause de crise sanitaire et de confinement. Le SNUDI FO 13 vous proposera prochainement des outils alternatifs pour vous expliquer les nouvelles modalités du mouvement.

Mutations 2020



La circulaire ineat/exeat n'est toujours pas publiée. Dans cette attente, nous vous conseillons de préparer votre dossier avec le courrier-type du SNUDI FO 13 [.Doc](#) [.PDF](#)

Rassemblez également tous les justificatifs nécessaires (certificats médicaux, attestation d'employeur du conjoint, attestation décision judiciaire pour la garde de l'enfant, livret de famille...)

Promotions 2020



Avancement accéléré

Le GT CAPD étudiera les « boost de carrière » suite aux RDV de carrière de l'année 2019-2020.

Rappel : 30% des collègues du 1er RDV de carrière passeront en accéléré au 7ème échelon, 30% des collègues du 2ème RDV de carrière passeront en accéléré au 9ème échelon, 30% des collègues du 3ème RDV de carrière passeront directement à la hors classe.

Les tableaux d'avancement accéléré seront transmis aux délégués du personnel avant la tenue du GT.

Si vous êtes concernés, signalez-vous au SNUDI FO 13



Hors Classe 2020

Les avis IEN pour la hors classe 2020 seront prochainement mentionnés dans votre IProf, partie « Les Services » puis « Accès Hors Classe - Prof. des écoles 2020/2021 » puis « Consulter votre dossier » et « Synthèse ».

Vous aurez quelques jours pour le contester avant que l'avis final DASEN soit appliqué.

IMPORTANT : Malgré nos interventions, l'avis DASEN 2019 devrait être automatiquement reconduit en 2020. Les collègues qui ont eu un avis 2019 « à consolider » ont donc peu d'espoir d'obtenir une évolution de leur avis. Nous sommes encore intervenus auprès du DASEN lors de notre audience le 3 mars. Si celui-ci maintient les protocoles d'accompagnement mis en place pour les collègues « à consolider », il n'a pas été en mesure de nous confirmer que les avis 2020 pouvait être revus à la hausse.

Dans l'attente d'une confirmation écrite du DASEN, le SNUDI FO 13 invite les collègues concernés **à refuser ou à abandonner tout protocole d'accompagnement.**

Si vous êtes concernés, signalez-vous au SNUDI FO 13 qui vous accompagnera dans cette démarche.

L'étude de la Hors classe et de la classe exceptionnelle 2020 se fera au mois de juin 2020

Congé formation professionnelle 2020-2021



L'Administration nous informe dans un document de travail que seuls **21 collègues pourront bénéficier d'une départ en CFP l'an prochain.**

La moyenne pour obtenir un départ en formation se situe autour de 7 demandes consécutives, ce qui n'est pas acceptable !

Nous ne disposons pas à ce jour de la liste générale des demandeurs afin de vérifier les barèmes de chacun.

Si vous êtes concernés, signalez-vous au SNUDI FO 13

Liste aptitude direction d'école 2020



L'Administration nous a adressé le fichier des candidats à la liste d'aptitude. Sur 104 candidats, 8 pourraient être écartés de la liste d'aptitude suite à l'avis défavorable de la commission d'harmonisation.

L'étude des dossiers de ces collègues sera abordé lors du GT CAPD.

Si vous êtes concernés, signalez-vous au SNUDI FO 13

Temps partiel 2020-2021



L'Administration nous a adressé le fichier des demandes de temps partiel pour la prochaine année scolaire.

Un grand nombre de collègues sont à nouveau écartés de leur droit au temps partiel. L'information est parvenue dans les boîtes académiques des demandeurs.

Les délégués du personnel FO vont défendre toutes les demandes de recours lors du GT CAPD.

Si vous êtes concernés par un refus, signalez-vous au SNUDI FO 13



CALENDRIER DES OPERATIONS :

GT CAPD : jeudi 2 avril

CAPD : jeudi 9 avril

<p>Une question ? Un renseignement ?</p> <p>Contactez vos délégués du personnel SNUDI FO 13</p>	<p>Laurence ROUVIERE - 06.27.02.14.16</p> <p>Sandra LOPEZ - 06.27.34.73.17</p> <p>Franck NEFF - 07.62.54.13.13</p> <p>Jean-Philippe BLONDEL - 06.81.60.64.35</p> <p>Luc SALAVILLE - 06.61.14.39.19</p> <p>Catherine PONTVIANNE - 06.76.04.67.69</p>
--	---



SYNDICALISATION 2020

Bulletin d'adhésion 2020 de solidarité

à télécharger >>ICI<<

Dans ce nouveau bulletin d'adhésion 2020, vous avez la possibilité de payer une cotisation majorée avec une ligne optionnelle intitulée « soutien caisse de grève ». Vous pouvez alors majoration + soutien caisse de grève) **donnera lieu à l'établissement d'un reçu fiscal qui ouvre droit à 66% de réduction ou de crédit d'impôt**

Votre « don » servira ainsi à alimenter la caisse de grève qui sera reversée aux adhérents du SNUDI FO 13 qui en font la demande après le 4ème jour de grève à compter du 5 décembre jusqu'à la fin du conflit actuel.

Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.



Un renseignement ? Une question ?
Contactez-nous !



Rejoignez-nous sur Facebook
Snudi FO Treize